PZ/HO

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N°2016- 747 /PRES/ PM/MAECBE/ MINEFID portant ratification de l'accord de prêt n°5764-BF conclu le 15 avril 2016 à Washington DC entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement pour le financement du projet de gouvernance économique et de participation citoyenne.

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

(1) CAI F N 00627

ution

VU la Constitution;

VU le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du Gouvernement;

VU la décision n°2016-012/CC du 15 juillet 2016 sur la conformité à la Constitution de l'accord de prêt n°5764 BF conclu le 15 avril 2016 à Washington DC entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement pour le financement du projet de gouvernance économique et de participation citoyenne;

VU l'ordonnance n° 2016-002/PRES du 02 août 2016 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt n°5764-BF conclu le 15 avril 2016 à Washington DC entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement pour le financement du projet de gouvernance économique et de participation citoyenne;

VU le décret n°2016-006/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attributions des membres du gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 juin 2016;

DECRETE

- Article 1: Est ratifié l'accord de prêt n°5764-BF conclu le 15 avril 2016 à Washington DC entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement pour le financement du projet de gouvernance économique et de participation citoyenne.
- Article 2: La contre-valeur en franc CFA du montant du prêt de trente millions (30 000 000) de dollars US sera entièrement consacrée au financement dudit projet tel que décrit dans l'accord et ses annexes.

Article 3: Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabés de l'Extérieur et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 09 aout 2016

Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Victor

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur

<u>Alpha BARRY</u>